

var Détection prénatale diabète de grossesse, selon le domicile *(Atlas)*

Description	<p>Pourcentage d'accouchements ayant eu lieu au cours de l'année civile pendant laquelle au moins une analyse en laboratoire visant à détecter un diabète de grossesse a été attestée pendant les 280 jours (40 semaines) précédant l'accouchement. Ces statistiques sont basées sur le domicile de la bénéficiaire. Elles peuvent être ventilées par tranche d'âge des bénéficiaires et selon qu'elles jouissent ou non du droit à l'intervention majorée.</p> <p><i>Codification</i> Pourcentage</p> <p><i>Remarques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les accouchements sont identifiées à l'aide des codes nomenclature relatifs aux césariennes (424093, 424104), aux accouchements par voie basse à l'hôpital (422225, 423500, 422671, 423673, 423010, 423021, 424012, 424023, 424071, 424082) et aux accouchements à domicile (422656, 423651). • La détection du diabète de grossesse est identifiée à l'aide des codes nomenclature suivants : 120050, 120061, 120153, 120164, 120175, 120186, 120190, 120201, 125053, 125064, 125156, 125160, 125171, 125182, 125193, 125204. • Si plusieurs accouchements sont attestés le même jour pour la même bénéficiaire, un seul est retenu, selon l'ordre de priorité suivant : césarienne (1), accouchement par voie basse à l'hôpital (2), accouchement à domicile (3). • Deux facturations dans un délai de 30 jours ne sont comptabilisées que pour un accouchement. • Les chiffres par entité géographique sont basés sur le domicile de la bénéficiaire au 31 décembre de l'année de référence. Si le domicile est inconnu à cette date, ils sont alors basés sur le domicile au 30 juin. Les personnes sans domicile connu sont uniquement comptabilisées au niveau national. • Vous trouverez davantage d'informations sur la santé périnatale dans les rapports sur les soins périnataux des régions flamande, wallonne et bruxelloise. <p><i>Fréquence et timing de la mise à jour:</i> les statistiques de l'année civile 2 sont ajoutées chaque année durant le Q4.</p> <p><i>Le plus petit niveau géographique disponible :</i> commune</p> <p><i>Méthode de calcul</i> (Nombre d'accouchements comptant au moins une analyse en laboratoire du diabète de grossesse pendant les 280 jours précédant un accouchement au cours de l'année civile / Nombre d'accouchements attestés au cours de l'année civile) * 100</p>	Code	cube_007_004a_At
		Variable(s) source(s)	<ul style="list-style-type: none"> • SS00020-Code nomenclature • PP0025-Domicile
		Variable(s) équivalente(s)	<ul style="list-style-type: none"> • cube_007_004b-Détection prénatale diabète de grossesse, par hôpital • cube_007_001a_denom-Nombre d'accouchements au cours de l'année civile, selon le domicile • cube_007_003a-Contacts prénataux avec un prestataire de soins, selon le domicile • cube_007_005a-Prestations techniques prénatales, selon le domicile • cube_007_006b-Césariennes par hôpital • cube_007_007a-Durée moyenne d'hospitalisation après l'accouchement, selon le domicile • cube_007_008a-Aucun contact postnatal en soins ambulatoires, selon le domicile • cube_007_009a-Aucun contact postnatal avec une sage-femme, selon le domicile
		Mots clés	Prestations de soins de santé
Disponible	2006		
Dimensions	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie d'âge • Intervention majorée 		
Référence recommandée	IMA_AIM (07/11/2025), cube_007_004a, Atlas IMA_AIM (accessed on 15/06/2026)		
Dernière mise à jour des métadonnées	07/11/2025		